



Aménagement aux Fermes AJIRO avec les étudiants du CEGEP St-Laurent

Dans cette édition

- **Ambioterra a déjà 20 ans!** 1
- **Projet Protégeons la faune aquatique en Montérégie Ouest : Bilan de 2022.** 2
- **NOUVEAU PROJET D'AMBIOTERRA : Lutte aux espèces exotiques envahissantes entre le lac Saint-François et le lac Saint-Louis.** ... 3
- **Campagne Mon arbre, ma forêt, mon avenir et lancement de la pépinière régionale du Suroît.** 4

BULLETIN 2022 VOLUME 14 : NO 1



AMBIOTERRA A DÉJÀ 20 ANS !

Eh oui, Ambioterra fête ses 20 ans ! Créé le 4 décembre 2002 par des étudiant-e-s de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) pour protéger l'environnement, Ambioterra s'est spécialisé à travers le temps en se concentrant sur la protection de la biodiversité et des milieux naturels en Montérégie Ouest.

Avec pour résultats, des projets qui permettent de protéger une cinquantaine d'espèces en péril dans la région comme la tortue mouchetée, le fouille-roche gris, le dard de sable et la paruline à ailes dorées. Comme 98% des terres en Montérégie Ouest est de tenure privé, pour atteindre nos objectifs de protection de la nature, notre activité principale consiste à accompagner les propriétaires privés à réduire leurs impacts sur l'environnement puisque c'est ainsi que nous pouvons le mieux protéger l'eau que nous buvons,

l'air que nous respirons et la terre qui nous permet de se nourrir à chaque jour. Depuis 2010, nous avons accompagné plus de 250 propriétaires pour mieux cohabiter avec la faune et la flore qui vivent sur leur terrain tout en protégeant les milieux naturels qui y sont présents. Ceci représente plus de 7500 ha de milieux aquatiques, riverains et forestiers en santé pour nous, les êtres humains, et pour les autres espèces vivantes avec qui nous cohabitons! Cette protection de l'environnement serait impossible sans votre participation. Nous remercions donc chaleureusement les propriétaires volontaires, les membres, les bénévoles, les partenaires, les bailleurs de fonds et les donateurs pour leur collaboration. En ce début de la 15e édition de la conférence des Nations unies sur la biodiversité (COP15), continuons ensemble sur cette lancée pour au moins 20 autres années!



>>> **PROJET PROTÉGEONS LA FAUNE AQUATIQUE EN MONTERÉGIE OUEST: BILAN DE 2022**

La zone Châteauguay abrite une faune aquatique diversifiée. Plusieurs espèces aquatiques sont en péril comme le fouille-roche gris, le dard de sable, le bec-de-lièvre, le tête rose, le méné d'herbe, l'anguille d'Amérique, l'esturgeon jaune et la lamproie du nord.

Les cours d'eau de la région abrite également la plupart des espèces prisées pour la pêche sportive comme l'achigan à petite bouche, l'omble de fontaine, la truite brune, le doré jaune, le brochet d'Amérique ou le maskinongé. Cependant, cette biodiversité est confrontée à plusieurs menaces: la détérioration de la qualité de l'eau en raison d'un apport excessif en éléments nutritifs, en pesticides, de la sédimentation, de l'érosion, de la déforestation et de la détérioration des rives. Le projet d'Ambioterra Protégeons la faune aquatique en péril en Montérégie Ouest a pour objectif de protéger et de restaurer les milieux aqua-

tiques pour protéger les usages (eau potable, baignade, etc.) et les espèces aquatiques en péril.

En effet, en protégeant les espèces en péril (espèces sentinelles), qui sont les plus sensibles à la pollution et les premières à disparaître quand il y a dégradation de la qualité de l'eau, cela permet de protéger l'ensemble de la biodiversité et des usages de l'eau pour l'ensemble de la population.

Ce projet d'Ambioterra a permis de sensibiliser encore cette année le grand public, d'accompagner 20 propriétaires privés, dont 5 agriculteurs, vers l'adoption de pratiques moins dommageables pour les écosystèmes aquatiques et d'aménager 4 bandes riveraines et haies brise-vent. Concrètement, nous avons restauré 4600 mètres linéaires de rives pour améliorer la qualité de l'eau de la zone Châteauguay chez 4 agriculteurs volontaires qui ont à cœur l'environnement. Les étudiant-e-s du cours d'Aménagement et Écologie

en technique de bioécologie du CÉGEP Saint-Laurent sont venus donner un coup de main à l'équipe d'Ambioterra pour un aménagement de bande riveraine chez un propriétaire agricole situé à Godmanchester cet automne.

La plantation de 2882 végétaux permettra de réduire la pollution agricole dans les cours d'eau, protéger la nappe aquifère qui sert à nos puits privés et capter 30 888 kg de CO₂ pour lutter contre les changements climatiques.

Finalement, nos inventaires de poisson ont permis de confirmer que le fouille-roche gris est toujours présent en amont de la rivière des Anglais, à la hauteur du pont sur le rang Duncan à St-Chrysostome, ce qui est une bonne nouvelle, car cela indique que la santé de la rivière des Anglais s'y maintient, contrairement à la section en aval à partir de Très-Saint-Sacrement. Si le financement nous le permet nous continuerons nos actions de protection de la faune aquatique en 2023.



NOUVEAU PROJET D'AMBIOTERRA

»»» LUTTE AUX ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES ENTRE LE LAC SAINT-FRANÇOIS ET LE LAC SAINT-LOUIS

Ambioterra a initié en 2022 un nouveau projet pour favoriser la connectivité entre les écosystèmes et le contrôle des espèces exotiques envahissantes (EEE) sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent entre le lac Saint-François et le lac Saint-Louis.

Une menace importante pour la faune aquatique indigène de ce secteur du fleuve Saint-Laurent et de ses tributaires consiste à la propagation d'un poisson envahissant: le gobie à taches noires. Cette espèce y est malheureusement déjà en quantité abondante. De nombreuses études démontrent que cette espèce prend la place des espèces de poissons indigènes du Québec. Par exemple, au Lac St-Louis, la population de raseux-de-terre-noire, espèce de poisson très commune et abondante, a chuté dramatiquement depuis que le gobie a envahi ce territoire. Un des volets du projet d'Ambioterra consiste à calculer l'indice gobie créé par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) pour évaluer le niveau d'envahissement de cette espèce dans un cours d'eau. L'indice est calculé en util-

isant la fréquence d'occurrences du gobie à taches noires dans les stations échantillonnées à la seine de rivage, c'est-à-dire en nombre de captures par station de pêche à la seine. L'indice a été classé en fonction de cinq catégories d'état allant de très bon à mauvais. Nous vous tiendrons au courant des résultats finaux dans la prochaine édition du bulletin.

Cependant, nous pouvons déjà vous informer que les inventaires de poissons réalisés à cinq (5) stations d'échantillonnage révèlent la très grande prédominance du gobie à taches noires au détriment des autres espèces de poisson.

Ceci confirme malheureusement que le gobie à taches noires représente une très grande menace pour les autres espèces de poissons, particulièrement les cyprins et petits percidés. Étant présents dans plusieurs tributaires du fleuve Saint-Laurent, dont la rivière Châteauguay à la hauteur de Châteauguay, mais de façon moins abondante, il est urgent de prévenir sa propagation dans la section en amont. Il n'a pas encore été observé en amont de la rivière Châteauguay. C'est pourquoi il

est important de prendre des précautions pour empêcher sa propagation plus en amont, zone qui abrite plusieurs espèces de poissons en péril comme le fouille-roche gris et le dard de sable. Ambioterra a donc réalisé diverses actions au cours de 2022 pour sensibiliser les communautés riveraines aux actions préventives afin d'éviter la dispersion de cette espèce (kiosques, feuillets, site internet, réseaux sociaux, etc.). Nous sommes également en train d'accompagner cinq propriétaires de ce secteur intéressés à améliorer et protéger les milieux naturels et la faune qui vit sur leur propriété en élaborant un bilan environnemental de leur propriété, appelé cahier du propriétaire, ainsi qu'un plan de contrôle des EEE.

La réalisation de ce projet a été possible grâce au soutien financier du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL), via son Programme maritime pour la biodiversité du Saint-Laurent grâce au soutien d'Avantage Saint-Laurent, la nouvelle vision maritime du Gouvernement du Québec, la Fondation de la Faune du Québec et divers donateurs privés.

GOBIE À TACHES NOIRES





Campagne de financement

MON ARBRE, MA FORÊT, MON AVENIR ET LANCEMENT DE LA PÉPINIÈRE RÉGIONALE DU SUROÏT

Dans le cadre de sa campagne **Mon arbre, ma forêt, mon avenir ! Ambioterra a initié un projet de pépinière afin d'aider au reboisement.**

Ce projet bénéficie d'un soutien financier des Bourses d'initiative en entrepreneuriat collectif (BIEC) de la Montérégie, de la Caisse d'économie solidaire via son Fonds de transition socio-écologique et de plusieurs fondations. Située au 60 chemin Covey Hill à Hemmingford, la pépinière est un projet qui résulte d'un partenariat entre Ambioterra, le Centre d'étude sur la forêt et le professeur

Daniel Kneeshaw du Département des sciences biologiques de la Faculté des sciences de l'UQAM, la ferme Terkivi, dont le propriétaire est M. Benoit Bleau, et Forêt Santé, entreprise appartenant à M. David Lemieux-Bibeau.

Ce projet de pépinière se veut une manière originale de produire des arbres indigènes à notre région, incluant ceux qui ont été raréfiés par les activités humaines et de lutter contre les changements climatiques qui sont à nos portes. Les arbres, les forêts sont nos alliés naturels dans cette lutte qui s'impose. Les arbres et les sols forestiers absorbent

le gaz carbonique présent dans l'atmosphère et l'emmagasinent. Ils deviennent donc des réservoirs de ce gaz. Dans ce contexte, il devient tout aussi important de reboiser et de remettre des arbres en milieu agricole que de maintenir en place les boisés et les forêts existantes. Si tout se déroule comme prévu, grâce à ce projet, Ambioterra pourra fournir des arbres indigènes de la région à la population et aux instances municipales en 2023 dans l'objectif de réduire le déboisement, l'érosion des sols, améliorer la qualité de l'eau, protéger la biodiversité et lutter contre les changements climatiques!

PHOTOS AMBIOTERRA

Vous pouvez contribuer à notre mission de quatre façons : en devenant membre pour seulement 10\$/an, en faisant un don en argent, en biens et services, en devenant bénévole ou propriétaire volontaire dans l'un de nos projets. À noter que lorsque vous effectuez un don de plus de 10 \$, vous recevrez un reçu vous permettant des déductions d'impôt. Pour plus de détails sur les déductions d'impôt pour les dons individuels : <http://www.ambioterra.org/faire-un-don> Le saviez-vous, tout don d'une entreprise privée est déductible d'impôt à 100%, parlez-en à votre employeur !

À quoi servira votre don ?

Il permettra à Ambioterra de poursuivre sa mission, soit de promouvoir la conservation et la protection des milieux naturels et des espèces en péril. Mais plus concrètement, cela nous permettra :

- D'inciter les propriétaires à prendre des ententes de conservation volontaire avec notre organisme afin d'assurer la protection du patrimoine naturel;
- De favoriser la création d'aires protégées dans les milieux naturels;
- De protéger et rétablir l'habitat des espèces fauniques et floristiques, particulièrement des espèces en péril;
- D'éduquer et informer le public et les propriétaires de milieux naturels fragiles, au sujet des problématiques environnementales.

Encore une fois, merci à tous de nous faire confiance. Votre appui envers Ambioterra, c'est mettre au cœur de vos priorités la nature de votre région. C'est aider à protéger la biodiversité régionale, dont une cinquantaine d'espèces en péril.

Contactez-nous pour plus de détails : www.ambioterra.org/faire-un-don



FAITES UN CADEAU À LA NATURE, FAITES UN DON POUR PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ



Merci



Merci de votre soutien... Joyeuses Fêtes et Bonne Année ! ...de toute l'équipe d'Ambioterra

